

Module n°4 : Comment mettre en œuvre les actions, comment les prioriser ?

Contexte

Les 4 webinaires ont été construits dans une logique de parcours, néanmoins vous pouvez les mobiliser à la carte en fonction du besoin de votre établissement : 1 - Comment favoriser le déploiement d'une politique de développement durable au sein de mon établissement ? 2 - Comment mener un diagnostic de développement durable ? 3 - Comment formaliser un plan d'actions adapté à l'établissement ? 4 - Comment mettre en œuvre les actions, comment les prioriser ?

Objectifs

Mettre en œuvre les actions propres aux piliers économique, social, environnemental et sociétal du développement durable

Renseignements complémentaires

Modalités En distanciel

Code Formule 2022-275 à 2022-278

Échéance du marché Juin 2026

Programme

Rappel des enjeux liés aux piliers du développement durable ; Présentation d'actions et d'outils pouvant être mis en place par les établissements Présentation de retours d'expérience et de bonnes pratiques.

Public

Tout professionnel souhaitant être sensibilisé à une démarche de développement durable.

Exercice

2026

Code de formation

7-2

Nature

AFR

Organisé par

Primium Non Nocere

Durée

2 heures

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences